

BIBLIOTHEQUE

Règlement

- Le prêt de livres est réservé aux adhérents du club.
- Le catalogue des livres disponibles peut être consulté sur place, au club, ou sur le site internet du CPB bridge. La disponibilité des ouvrages figure sur la version installée sur le site.
- Le prêt des livres est gratuit.
- Il n'est possible d'emprunter qu'un seul livre à la fois pour une durée maximum d'un mois.
- Un livre perdu ou détérioré sera remplacé aux frais de l'emprunteur.

Fonctionnement

- Il est possible d'emprunter ou rendre un ouvrage avant le début des tournois de régularité auprès d'un des bénévoles dont le nom figure sur la liste affichée près de la bibliothèque ou dans le catalogue mis à la disposition des adhérents.
- Pour un emprunt, il est recommandé de prendre rendez-vous à partir du site internet du club.
- Les élèves de l'école de bridge doivent s'adresser à leur professeur.

REVUES MENSUELLES

- Le club est abonné aux revues *Bridgerama* et *Be Bridge*.
- Les numéros du mois de parution ne peuvent qu'être consultés sur place.
- Les anciens numéros peuvent être emprutés dans les mêmes conditions que les livres ; seule change la durée d'emprunt, limitée à deux semaines.